La maintenance chaudières à gaz

L'entretien de votre chaudière gaz est obligatoire.

Décret n° 2009-649 du 9 juin 2009 relatif à l'entretien annuel des chaudières dont la puissance nominale est comprise entre 4 et 400 kilowatts, rend obligatoire l'entretien par un professionnel qui à l'issue de cette intervention doit vous remettre une attestation d'entretien.

Nous vous proposons de réaliser l'entretien de votre chaudière à gaz dans le cadre d'un contrat de maintenance.

La maintenance des chaudières à gaz, notre métier :

Lors de cette intervention sont compris:

- NETTOYAGE du corps de chauffe, du brûleur, de la veilleuse, de L'extracteur (si incorporé dans l'appareil)
- MESURE de la température des fumées (pour les chaudières équipées de brûleurs à air soufflé)
- MESURE de la teneur en dioxyde de carbone (CO2) ou en oxygène (O2) dans les fumées
- VÉRIFICATION du bon fonctionnement de la pompe
- CONTRÔLE des organes de régulation internes à la chaudière
- VÉRIFICATION et réglage des organes de régulation
- VÉRIFICATION des organes de sécurité de l'appareil
- VÉRIFICATION de la sécurité individuelle (dans le cadre d'une chaudière raccordée à une VMC)
- NETTOYAGE du conduit de raccordement
- VÉRIFICATION des débits de gaz et réglage éventuel (si cette procédure est prévue par le fabricant)
- VÉRIFICATION des anodes pour les chaudières à accumulation (suivant prescription du fabricant)
- CONTRÔLE du monoxyde de carbone (CO) dans l'ambiance

Pourquoi souscrire un contrat?

- Pour faire entretenir votre appareil de chauffage en restant en conformité avec la législation.
- Pour votre tranquillité d'esprit.., vous n'aurez même plus à y penser.
- Pour bénéficier de la gratuité de la main d'œuvre et du déplacement en cas d'interventions de dépannages.
- Pour bénéficier des engagements de délais d'interventions.
- Pour réaliser des économies d'énergie et contribuer à la qualité de l'air grâce au bon réglage de votre installation,
- Pour prolonger la vie de votre chaudière et réduire le nombre de panne,
- Pour prolonger Le délais de garantie. (suivant conditions constructeur)

Tarif à partir de 116.05 € TTC

Contrat liberté TVA 5,5% sur chaudière à condensation PLUS D'INFORMATIONS DANS VOTRE AGENCI

CONDITONS GENERALES DU CONTRAT

flssistance chaudières à gaz

Prestations AXENERGIE®	CONTRATS			
	LIBERTE	INITIAL ^(A)	CONFORT ^(A)	EXCLUSIF(A)-(B
Visite entretien annuelle	X	Х	Х	Х
Délai d'intervention sous 48H en période normale	Х	Х	Х	Х
Délai d'intervention sous 24H en hiver en cas de panne totale	Х	Х	Х	Х
Tous les dépannages justifiés		Х	Х	Х
Intervention 6j/7 les jours et heures ouvrables *		х	Х	Х
Garantie petites pièces <20€ [1]			Х	Х
Garantie totale de toutes les pièces (2)				Х
Diagnostic sécurité de l'installation (3)	Х	Х	Х	Х
Remplissage et purge des radiateurs				Х
Continuité lors d'un déménagement (4)		Х	х	х
Ramonage (5)	Option	Option	Option	Option

Interventions:

Déplacement à partir de 49,35€ TTC Main d'œuvre à partir de 59.16 € TTC Zone de 10km aux alentours de Narbonne / Béziers PLUS D'INFORMATIONS DANS VOTRE AGENCE

NOUS CONTACTER

- (A) Suivant la norme AFNOR NE X 50010
- (B) L'entreprise se réserve le droit de ne proposer ou d'accepter ce contrat que pour certains types d'appareils et sous réserve de remise en état préalable suivant L'appréciation du technicien. IL n'est signé que pour Les appareils de moins de 10 ans et ne pourra être prorogé au-delà de La 15eme année suivant la date de mise en service.
- (1) Garantie petites pièces : elle comprend ta gratuité des pièces d'usure dont le remplacement incombe au locataire comme le définissent les décrets N°87-712 et 713 du 26 août 1987 remplacement des pistons, membranes, allumage piézo-électrique... Elle est incluse dans les formules Confort, Exclusif.
- (2) Garantie totale de toutes les pièces : elle comprend le remplacement gratuit, à l'exclusion du châssis et de L'habillage, de toutes les pièces si nécessaire. Il se fait par des pièces neuves ou « standard » garanties et reconnues conformes par Le fabricant. Pour les chaudières au sol cette garantie ne s'applique qu'aux pièces du brûleur.
- (3) Diagnostic sécurité : c'est le bilan des cinq domaines-clés de l'installation La ventilation des locaux, la combustion, la tuyauterie fixe, le raccordement aux appareils de cuisson et te système d'évacuation des produits de combustion. Il est effectué par contrôle visuel.
- (4) Continuité du contrat Initial ou Confort Lors d'un déménagement: en cas de déménagement le souscripteur bénéficie, gratuitement jusqu'à échéance, de la continuité de son contrat sur le nouvel appareil, s'il Le renouvelle auprès d'un membre du réseau AXENERGIE® en accord avec ce dernier. IL pourra bénéficier du remboursement au prorata temporis, à condition d'indiquer à l'entreprise les noms et coordonnées de son successeur dans le logement.
- (5) Ramonage: c'est le nettoyage par le bas, par action mécanique directe de La paroi intérieure du conduit de fumée, afin d'éliminer les suies et dépôts pour assurer la vacuité du conduit sur toute sa longueur.

La maintenance des chaudières fioul

L'entretien de votre chaudière fioul est obligatoire.

Nous vous rappelons que depuis le décret du 15 septembre 2009, vous êtes dans l'obligation de faire entretenir votre chaudière fioul par un professionnel qui doit vous remettre une attestation d'entretien.

Nous vous proposons de réaliser l'entretien de votre chaudière fioul dans le cadre d'un contrat de maintenance.

La maintenance des chaudières fioul, notre métier :

Lors de cette intervention sont compris:

- NETTOYAGE du conduit de raccordement
- NETTOYAGE du corps de chauffe
- DEMONTAGE et NETTOYAGE du bruleur
- REMPALCEMENT du gicleur (Contrat confort et exclusif)
- NETTOYAGE du filtre de la pompe à fioul
- NETTOYAGE du près filtre fioul (lorsque [installation en est munie)
- VERIFICATION des cotes de placement des électrodes d'allumage
- VERIFICATION de placement de la tête
- VERIFICATION des dispositifs de sécurité brûleur et chaudière
- CONTROLE, REGLAGE et ANALYSE DE COMBUSTION

Tarif à partir de 138,04 € TTC

Contrat liberté TVA 5,5% sur chaudière à condensation

PLUS D'INFORMATIONS DANS VOTRE AGENCE

Pourquoi souscrire un contrat de maintenance :

- Pour faire entretenir votre appareil de chauffage en restant en conformité avec la législation.
- Pour votre tranquillité d'esprit, vous n'aurez même plus à y penser.
- Pour bénéficier de la gratuité de la main d'œuvre et du déplacement en cas d'interventions de dépannages. (dans le cadre du contrat initial)
- Pour bénéficier des engagements de délais d'interventions.
- Pour réaliser des économies d'énergie et contribuer à la qualité de l'air grâce au bon réglage de votre installation.
- Pour prolonger la vie de votre chaudière et réduire le nombre de panne.
- Pour prolonger le délai de garantie (suivant conditions constructeur)

CONDITIONS GENERALES DU CONTRAT

fissistance chaudières fioul

Prestations AXENERGIE®	CONTRATS			
	LIBERTE	INITIAL ^(A)	CONFORT ^(A)	EXCLUSIF(A)-(B
Visite entretien annuelle	X	Х	Х	Х
Délai d'intervention sous 48H en période normale	Х	Х	Х	Х
Délai d'intervention sous 24H en hiver en cas de panne totale	Х	Х	Х	Х
Tous les dépannages justifiés		Х	Х	Х
Intervention 6j/7 les jours et heures ouvrables *		Х	Х	Х
Garantie petites pièces <20€ [1]			Х	Х
Garantie totale de toutes les pièces (2)	1 - 2			Х
Diagnostic sécurité de l'installation (3)	Х	Х	Х	Х
Remplissage et purge des radiateurs		1 11		Х
Continuité lors d'un déménagement (4)		Х	Х	Х
Ramonage (5)	Option	Option	Option	Option

Interventions HORS CONTRAT:

Déplacement à partir de 49,35€ TTC Main d'œuvre à partir de 59.16 € TTC Zone de 10km aux alentours de Narbonne / Béziers PLUS D'INFORMATIONS DANS VOTRE AGENCE

NOUS CONTACTER

(A) Suivant la norme AFNOR NF X 50 011

- (B) L'entreprise se réserve te droit de ne proposer ou d'accepter ce contrat que pour certains types d'appareils et sous réserve de remise en état préalable suivent l'appréciation du technicien. Il n'est signé que pour les appareils de moins de 15 ans et ne pourra être prorogé au-delà dela 20 années suivant ta date de mise en service.
- (1) Garantie petites pièces: elle comprend la gratuité des pièces d'usure dont Le remplacement incombe au locataire comme Le définissent les décrets N 87-712 et 713 du 26 août 1987 remplacement des pistons, membranes, allumage piezzo-électrique... Elle est incluse dans tes formules Confort, Exclusif.
- (2) Garantie totale de toutes Les pièces : elle comprend le remplacement gratuit, à l'exclusion du châssis et de l'habillage, de toutes les pièces si nécessaire. Il se fait par des pièces neuves ou « standard » garanties et reconnues conformes parle fabricant. Pour les chaudières au sol cette garantie ne s'applique qu'aux pièces du brûleur.
- (3) Diagnostic sécurité: c'est le bilan des trois domaines-clés de l'installation La ventilation des locaux, la combustion, et le système d'évacuation des produits de combustion. Il est effectué par contrôle visuel.
- (4) Continuité du contrat Initial ou Confort Lors d'un déménagement: en cas de déménagement Le souscripteur bénéficie, gratuitement jusqu'à échéance, de ta continuité de son contrat sur Le nouvel appareil, s'il le renouvelle auprès d'un membre du réseau AXENERGIE® en accord avec ce dernier. Il pourra bénéficier du remboursement au prorata temporis, à condition d'indiquer à l'entreprise les noms et coordonnées de son successeur dans le logement.
- (5) Ramonage: c'est le nettoyage parle bas, par action mécanique directe de la paroi intérieure du conduit de fumée, afin d'éliminer les suies et dépôts pour assurer la vacuité du conduit sur foute sa longueur.
- (6) Extension de garantie 5 ans du brûleur : cette option est un complément à la formule Confort. Elle est réservée aux appareils neufs et garantit l'échange gratuit pendant 5 ans, à partir de la date de mise en service, de foutes les pièces du brûleur. La garantie Sans est souscrite à la mise en service ou pendant la 1ère année qui suit la pose de l'appareil. Elle est payable en une seule fois à l'origine de la période. A L'issue des 5 ans, le contrat d'origine se substitue automatiquement sans avis particulier. La résiliation de l'abonnement Confort pendant les 5ans ne donne pas lieu au remboursement de tout ou partie de la valeur de la garantie 5 ans.

La Maintenance de votre Pompe à chaleur / Climatiseur

Obligation de vérification de l'étanchéité du circuit frigorigène de votre PAC.

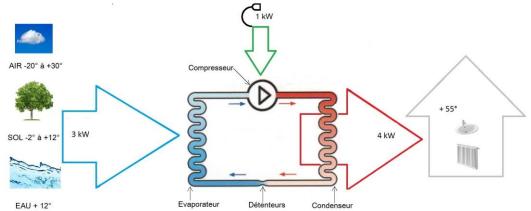
La réglementation impose un contrôle annuel à partir de 2 kg de charge concernant l'étanchéité du circuit frigorifique de votre pompe à chaleur.

Nous vous proposons de réaliser l'entretien de votre équipement dans le cadre d'un contrat de maintenance.

A l'issus de cet entretien un certificat d'étanchéité pour les installations concernées par la loi en vigueur des équipements sous pression vous sera délivré.

Lors de cette intervention sont compris:

- CONTROLE visuel et auditif
- VERIFICATION de l'installation
- CONTROLE alimentation électrique, isolement intensités, resserrage des connexions
- DEPOUSSIERAGE et NETTOYAGE de/des unités
- NETTOYAGE du bac à condensats
- NETTOYAGE du/des filtres
- CONTROLE des signalisations
- CONTROLE de l'étanchéité



Pourquoi souscrire un contrat?

- Pour faire entretenir votre appareil en restant en conformité avec la législation.
- Pour votre tranquillité d'esprit, vous n'aurez même plus à y penser.
- Pour bénéficier des engagements de délais d'interventions.
- Pour réaliser des économies d'énergie et contribuer à la qualité de l'air grâce au bon réglage de votre installation.
- Pour prolonger la vie de votre appareil et réduire le nombre de panne.
- Pour prolonger Le délais de garantie. (suivant les conditions constructrices)

CONDITIONS GENERALES DU CONTRAT

flssistance Pompe à chaleur / Climatiseur

Prestations d'entretien AXENERGIE®	AIR/AIR	AIR/EAU	EAU/EAU
Contrôle visuel et auditif de l'ensemble (bruit anormal, panneaux détachés, calorifuge, trace de fuite d'eau, fixation et support)	X	Х	Х
Vérification du bon fonctionnement général (contrôle températures)	X	X	X
Contrôle du bon fonctionnement du dispositif toutes saisons, si existant	X		
Contrôle alimentation électrique, isolement, intensités, resserrage des connexions	Х	х	X
Vérification du bon fonctionnement des sécurités et automatismes internes à l'appareil	X	х	х
Dépoussiérage et nettoyage de l'unité extérieure	Х	х	
Nettoyage du bac à condensats	Х	х	
Nettoyage du/des filtres des unités intérieures	Х		
Dépoussiérage et nettoyage des unités intérieures	Х	COLOR DE LA COLOR	
Vérification de l'écoulement des eaux de condensats et pompe de relevage si existante	х	х	х
Mesure du pH et du taux de glycol du circuit hydraulique		х	х
Contrôle des signalisations de défauts et des sécurités frigorifiques	Х	х	х
Contrôle de la fonction dégivrage	Х	х	
Nettoyage du/des filtres hydrauliques et contrôles du fonctionnement des circulateurs		х	х
Contrôle du fonctionnement de la pompe de captage			х
Contrôle de l'étanchéité des circuites frigorifiques, détection de fuites éventuelles	Х	Х	X
Délivrance d'un certificat d'étanchéité pour les installations concernées par la loi en vigueur des équipements sous pression	х	х	х

Le contrat comprend :

- Une visite d'entretien
- Le nettoyage de l'installation
- La vérification des points de contrôle des différents organes de l'appareil.

En cas de demande de dépannage vous bénéficiez des délais d'intervention contractuel soit de 24/48h.

Ces dépannages sont payants <u>sauf en cas de souscription d'une</u> <u>option de dépannage</u>.

Tarif à partir de 99€ TTC (climatiseur mono-split)

Contrat liberté TVA 10%

PLUS D'INFORMATIONS DANS VOTRE AGENCE

NOUS CONTACTER

La maintenance de votre système solaire

Grâce à l'utilisation de l'énergie solaire, la facture énergétique de votre foyer est ainsi beaucoup moins lourde à assumer.

Entretenir votre installation de production d'eau chaude solaire doit impérativement être assurée par des professionnels compétents et aguerris à ces techniques. Les technologies évoluent régulièrement, Les appareils sont multiples.

Nous vous proposons de réaliser l'entretien de votre installation solaire dans le cadre d'un contrat de maintenance.

La maintenance de votre système solaire, notre métier :

Au niveau des fluides caloporteurs:

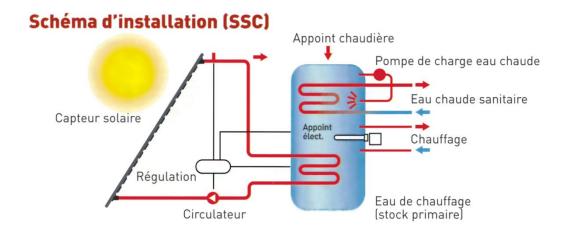
- CONTRÔLE du pH, du degré de protection antigel, de la pression du circuit et de l'absence de fuites visibles
- CONTRÔLE des rejets de soupape, du vase et de non-présence de glycol
- VÉRIFICATION du niveau des systèmes non pressurisés et du débit du fluide solaire
- CONTRÔLE de la pompe de circulation

Au niveau du stockage:

- VÉRIFICATION du fonctionnement du groupe de sécurité
- CONTRÔLE de la protection anticorrosion de la cuve (anode), du mitigeur thermostatique

Au niveau de la régulation:

- VÉRIFICATION des paramètres entrés
- VÉRIFICATION des seuils d'enclenchement et déclenchement (ballon et relève)
- CONTRÔLE de la cohérence de la lecture des sondes
- CONTRÔLE des paramètres de température (ballon et relève)



Au niveau des tubes de chaufferie et des capteurs:

- CONTRÔLE visuel de L'installation
- VÉRIFICATION de la non-présence et non-dégradation de L'isolant
- RECHERCHES de fuites éventuelles

CONDITIONS GENERALES DU CONTRAT

L'assistance de votre système solaire

Le contrat d'entretien des systèmes solaires de production d'eau chaude sanitaire (CESI) et/ou de chauffage (SSC) comprend,

Le contrôle et le fonctionnement :

- du fluide caloporteur,
- de la régulation,
- de l'isolation et des raccordements des capteurs

Et le contrôle visuel à distance de l'état des capteurs ; le détail est fixé dans les conditions générales.

Prestations AXENERGIE®	CESI		SSC	
	LIBERTE	INITIAL	LIBERTE	INITIAL
Visite entretien annuelle	X	Х	Х	х
Délai d'intervention sous 48H en période normale	х	Х	Х	Х
Délai d'intervention sous 24H en hiver en cas de panne totale	-		х	х
Tous les dépannages justifiés	-	Х		Х
Intervention 6j/7 les jours et heures ouvrables *	-	Х	-	Х

CESI (1): chauffe-eau individuel pour la production d'eau chaude sanitaire.

SSC (2): système solaire combiné produisant le chauffage et l'eau chaude en relève d'une chaudière

Tarif à partir de 126.60€ TTC sur CESI

Contrat liberté TVA 5,5%

Zone de 10km aux alentours de Narbonne/ Béziers

PLUS D'INFORMATIONS DANS VOTRE AGENCE

NOUS CONTACTER

Interventions HORS CONTRAT:

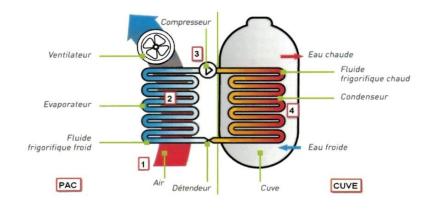
Déplacement à partir de 49,35€ TTC Main d'œuvre à partir de 59.16 € TTC Zone de 10km aux alentours de Narbonne/ Béziers PLUS D'INFORMATIONS DANS VOTRE AGENCE

fissistance de votre ballon thermodynamique

Le contrat comprend :

- Une visite d'entretien
- La vérification des points de contrôle des différents organes de l'appareil.

Prestations d'entretien AXENERGIE®	MONO	SPLIT
Contrôle visuel et auditif de l'ensemble (bruit anormal, panneaux détachés, calorifuge, trace de fuite d'eau, fixation et support)	Х	Х
Vérification du bon fonctionnement général (contrôle températures)	X	X
Contrôle du bon fonctionnement du dispositif toutes saisons, si existant		nas de la Pri Objetion ses o
Contrôle alimentation électrique, isolement, intensités, resserrage des connexions	х	Х
Vérification du bon fonctionnement des sécurités et automatismes internes à l'appareil	х	Х
Dépoussiérage et nettoyage de l'unité extérieure		Х
Nettoyage du bac à condensats		Х
Vérification de l'écoulement des eaux de condensats et pompe de relevage si existante	arrena del ad	Х
Contrôle des signalisations de défauts et des sécurités frigorifiques	Х	Х
Contrôle de la fonction dégivrage		Х
Contrôle de l'étanchéité des circuits frigorifiques, détection de fuites éventuelles	Х	Х
Contrôle de l'anode si existante	Х	Х
Contrôle et manipulation du groupe de sécurité	х	Х
Contrôle de la température sortie eau chaude	Х	X
Contrôle de la pression eau froide	х	х



En cas de demande de dépannage vous bénéficiez des délais d'intervention contractuel soit de 24/48h.

Ces dépannages sont payants sauf en cas de souscription d'une option de dépannage.

CONDITIONS GENERALES DU CONTRAT

Plus d'informations dans votre agence

NOUS CONTACTER